

**PRESS
RELEASE**



**COMMUNIQUE
DE PRESSE**

No.006 – janvier 23, 2023 – Accra, Ghana

L'ARREC rassure les investisseurs sur le marché régional de l'électricité de la CEDEAO

Le Président de l'Autorité de Régulation Régionale du secteur de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC), Ing. Kokou Laurent Tossou, a réitéré l'engagement de l'ARREC à protéger les intérêts des investisseurs et des acteurs du marché régional de l'électricité.

L'ingénieur Tossou s'adressait au président de la centrale électrique de Sunon Asogli, M. Qun Yang, le 20 janvier 2023 lors d'une visite de courtoisie à la centrale électrique de Kpone, dans la région du Grand Accra, au Ghana.

Il a noté que la production d'électricité est vitale pour la viabilité du marché, et l'ARREC a approuvé des documents critiques pour le développement du marché régional de l'électricité, ajoutant qu'ils seront également propices aux investissements dans le secteur de l'énergie.

Les documents approuvés comprennent les procédures du marché régional de l'électricité pour le Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA), le manuel d'exploitation de l'EEEOA, la méthodologie tarifaire pour le coût et le tarif de transport régional, les règles du marché régional de l'EEEOA, ainsi que les procédures d'accès et d'utilisation du service de transport de l'EEEOA. (WTSaup) qui décrit les conditions et modalités d'accès ainsi que d'utilisation et de paiement des services de transport sur le marché de l'électricité.

L'ARREC a également obtenu l'approbation de documents stratégiques tels que la directive sur l'organisation du marché régional de l'électricité. La directive prévoit que les États membres modifient leur législation pour permettre un accès ouvert au réseau de transport, ainsi que pour permettre l'accès des tiers aux clients éligibles, d'autre part.

M. Tossou a félicité la centrale électrique d'Asogli, qui est membre du Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain, pour ses investissements en Afrique de l'Ouest et sa grande efficacité dans la production d'électricité.

**Published by: Department of Communication, ECOWAS Regional Electricity Regulatory Authority
Publié par: Le Département de la Communication, Autorité de Régulation Régionale du Secteur de
l'Électricité de la CEDEAO**

**Energy Commission Building – Ghana Airways Avenue, Airport Residential Area, PMB 76 Ministries
Post Office, Accra, Ghana**

Tel: (233) 0302 817 049 Fax: (233) 0302 817 050 E-mail: info@erera.arrec.org

Plus tôt, le président de la centrale électrique d'Asogli, M. Qun Yang, a déclaré l'intérêt de son entreprise pour le marché régional de l'électricité et ses plans d'expansion pour contribuer au succès du marché. Entre autres, les centrales proposées couvriront le Libéria, le Sénégal et la Sierra Leone.

Selon une présentation à la délégation de l'ARREC, la société possède une centrale électrique au gaz naturel à cycle combiné de 560 mégawatts au Ghana et contribue à 15% de l'approvisionnement en électricité naturelle au Ghana. Il a également « maintenu une tradition de sécurité extraordinaire ».

Le président de l'ARREC était accompagné du membre du Conseil de régulation, le Dr Haliru Dikko, du chef de l'administration et des finances, M. Ofosuhene Apenteng-Takyiako, et du responsable de la communication, M. Uwem Thompson.

Les responsables de la centrale électrique de Sunon Asogli présents lors de la visite étaient le directeur du développement commercial de la société, le Dr Elikplim Kwabla Apetorkpor et le chef du département du commerce et du marketing, M. Kanglin Will Li.